

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 30 mars 2011 fixant la liste de référence des lésions consécutives à un accident du travail et identiques à celles indemnisées au titre d'une maladie professionnelle, mentionnée à l'article R. 351-24-1 du code de la sécurité sociale

NOR : ETSS1107970A

Le ministre du travail, de l'emploi et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment ses articles L. 351-1-4, L. 411-1, L. 461-1 et R. 351-24-1 ;

Vu la loi n° 2010-1330 du 9 novembre 2010 portant réforme des retraites, notamment son article 118 ;

Vu le décret n° 2011-352 du 30 mars 2011 pris pour l'application des articles L. 351-1-4 du code de la sécurité sociale et L. 732-18-3 du code rural et de la pêche maritime ;

Vu l'avis du conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés en date du 22 février 2011 ;

Vu l'avis de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie en date du 24 février 2011 ;

Vu l'avis de la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles en date du 28 février 2011 ;

Vu l'avis du conseil central d'administration de la Mutualité sociale agricole en date du 2 mars 2011 ;

Vu l'avis du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés en date du 8 mars 2011,

Arrête :

Art. 1^{er}. – La liste de référence des lésions consécutives à un accident du travail et identiques à celles indemnisées au titre d'une maladie professionnelle, mentionnée à l'article R. 351-24-1 du code de la sécurité sociale, est celle figurant en annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 30 mars 2011.

XAVIER BERTRAND

ANNEXE

LISTE DE RÉFÉRENCE DES LÉSIONS CONSÉCUTIVES À UN ACCIDENT DU TRAVAIL ET IDENTIQUES À CELLES INDEMNISÉES AU TITRE D'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE, MENTIONNÉE À L'ARTICLE R. 351-24-1 DU CODE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Lésions cardio-vasculaires

Arrêt cardio-respiratoire

Embolie pulmonaire.

Endocardite.

Insuffisance cardiaque.

Insuffisance coronarienne.

Myocardite.

Péricardite.

Phlébite.

Syndrome de Raynaud.
Troubles du rythme et de la conduction.

Lésions dermatologiques

Acné

Atteinte unguéale.
Brûlures cutanées.
Carcinome basocellulaire et spinocellulaire.
Dépilation.
Dermite.
Eczéma.
Infection cutanée.
Panaris.
Prurit chronique.
Pustule.
Pyodermite.
Radiodermite.
Ulcérations postphlébitiques.
Urticaire.
Varices.

Lésions digestives

Brûlures gastriques

Cirrhose.
Colite.
Diarrhée.
Douleurs gastriques.
Dysphagie.
Hépatite.
Insuffisance hépatique.
Tumeur maligne du foie.
Vomissements.

Lésions neurologiques

Accident vasculaire cérébral

Aphasie.
Ataxie.
Céphalées.
Coma.
Cruralgies.
Dysarthrie.
Encéphalopathie.
Epilepsie.
Myoclonies.
Paralysie faciale.
Réaction méningée, méningite, myélite.
Siatiques.
Syndrome cérébelleux.
Syndromes de compression nerveuse : cervico-brachial, gouttière épitrochléo-olécrânienne, canal carpien, loge de Guyon, sciatique poplité externe, queue de cheval.
Syndrome pyramidal.
Syndrome extrapyramidal dont syndrome parkinsonien.
Troubles neurologiques périphériques : polynévrite, polyradiculonévrite (syndrome de Guillain Barré).
Somnolence.
Tremblements.

Lésions psychiatriques

Altérations cognitives

Délires.
Etats de stress posttraumatique.
Syndromes confusionnels.
Troubles anxieux.
Troubles de l'adaptation.
Troubles dépressifs.
Troubles phobiques.

Lésions de l'appareil urinaire et génital masculin

Epididymite

Insuffisance rénale.
Orchite.
Stérilité masculine.

Lésions de l'appareil respiratoire

Cancer broncho-pulmonaire primitif

Emphysème.
Insuffisance respiratoire.
Pneumothorax.

Lésions hématologiques

Anémie

Aplasie médullaire.
Leucémie.
Leuco-neutropénie.
Syndrome hémorragique.
Syndrome postsplénectomie.
Syndrome posttransfusionnel.
Thrombopénie.

Lésions de l'appareil locomoteur

Algodystrophie

Arthrite.
Arthrose (dont gonarthrose).
Cervicalgies.
Dorsalgies.
Hydarthrose.
Hygromas.

Nécrose osseuse

Lésions du ménisque.
Limitation mobilités articulaires.
Lombalgies.
Maladie de Dupuytren.
Ostéoarthrites.
Raideurs lombaires.
Sarcome osseux.
Synovite.
Tendinopathies de l'épaule, du coude, du poignet, de la main, des doigts, du genou et de la cheville.

Troubles angioneurotiques.

Lésions ORL

Acouphènes

Hyperacousie.
Hypoacousie, surdit .
L sions de l'oreille interne.
Otite.
Rhinite.
Ulc ration bucco-pharyng e.
Ulc ration nasale.
Vertiges et troubles de l' quilibre.

L sions stomatologiques

Hypersialorrh e

Stomatite.
Syndrome sec.

L sions ophtalmologiques

Bl pharite

Br lures oculaires.
Cataracte.
Conjonctivite.
Endophtalmie.
K ratite.
Paralyse oculo-motrice (diplopie, ptosis).
Pt rygion.
Syndrome sec oculaire.
Trouble de l'acuit  visuelle.
Uv ite.

L sions dues aux maladies infectieuses

H patites virales

Septic mie.
T tanos.
Toutes manifestations de la rage.

L sions syst miques

Choc anaphylactique

 d me de Quincke.